



ISAGENIX INTERNATIONAL, LLC

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA DEMANDE ET DE LA CONVENTION D'ADHÉSION DES CLIENTS ISAGENIX

CANADA

Mise à jour le 24 juin 2024

Le Sens de ce document est d'énoncer les conditions générales qui s'appliquent à votre compte client auprès d'Isagenix International, LLC (" Isagenix "). En conséquence, vous comprenez et acceptez ce qui suit :

1. Niveaux de clientèle et adhésion

Isagenix a deux Niveaux de clientèle : le Client-e Privilégié-e et l'Invité-e. Les Invités et les Clients-e Privilégiés peuvent acheter des produits sur le site internet d'Isagenix ou sur les sites répliqués de nos Associés Indépendants. Les Client-e Privilégié-e-s bénéficient de prix réduits et d'autres avantages et doivent créer un compte d'adhésion (" Compte ").

Pour créer un compte, vous devez être âgé d'au moins 18 ans, vivre aux États-Unis ou à Porto Rico, compléter le processus d'inscription, qui comprend l'acceptation des présentes Conditions générales, fournir un mode de paiement valide et effectuer votre première commande qui comprend au moins un (1) produit Isagenix donnant droit à une commission. (" Produits commissionnables " sont des produits Isagenix consommables à partir desquels les Associés Indépendants et les Partenaires de marque Isagenix peuvent obtenir une rémunération).

2. Commande et confirmation

Une fois votre compte ouvert, vous pouvez passer des commandes de produits. Après avoir passé une commande, vous recevrez un courriel pour accuser réception et confirmer la commande. En cas d'erreur dans la confirmation, veuillez contacter rapidement le service clientèle d'Isagenix au (877)877-8111 pendant les activités commerciales normales. La taxe de vente et les frais d'expédition et de manutention standard s'appliquent à toutes les commandes, à moins qu'un tarif d'expédition promotionnel ou un autre rabais ou coupon ne vous soit offert et ne soit utilisé au moment de l'achat. Si vous disposez d'un coupon, d'une remise ou d'un code promotionnel, vous devez l'utiliser avant de soumettre votre commande.

3. Garantie de satisfaction

Nous tenons à ce que vous soyez entièrement satisfait de vos achats chez nous. Pour plus de détails, veuillez consulter nos conditions de retour et de remboursement, qui sont incorporées dans le présent document par référence. Une copie complète de la politique accompagnera également votre envoi. Vous pouvez contacter le service clientèle au (877) 877-8111 pendant les activités commerciales pour toute question.

4. Autorisation de paiement

Vous certifiez que vous êtes le propriétaire de la carte de débit, de la carte de crédit ou du compte de paiement que vous soumettez à Isagenix pour le paiement de vos achats. Vous pouvez choisir un utilisateur autorisé sur votre compte pour agir en votre nom en ce qui concerne les autorisations de paiement ; cependant, vous êtes seul responsable de toutes les activités sur votre compte. Par la présente, vous autorisez Isagenix à initier des frais ou des entrées de débit sur la carte de crédit, la carte de débit et le compte de paiement qui ont été soumis pour toutes les commandes sur votre compte, y compris, le cas échéant, les commandes de récompenses d'abonnement (plus les montants supplémentaires pour les produits de substitution si vos produits habituels ne sont pas disponibles), plus, dans chaque cas, toutes les taxes de vente et tous les frais d'expédition et de manutention applicables. Cette autorisation demeurera en vigueur jusqu'à ce que vous avisiez Isagenix de votre choix de mettre fin à cette autorisation. Cette notification doit être soumise par le biais de votre compte en ligne, et doit être soumise dans un délai et d'une manière permettant à Isagenix et à votre institution financière d'avoir une opportunité raisonnable d'agir en conséquence. Vous acceptez qu'Isagenix ne soit pas responsable de toute situation de découvert ou de fonds insuffisants ou de frais (tels que les frais financiers et les frais de retard) causés par votre incapacité à maintenir des fonds suffisants pour payer vos achats et frais Isagenix. Si les fonds de votre compte de paiement sont insuffisants, votre institution financière et Isagenix peuvent vous facturer des frais de service et/ou des intérêts raisonnables.

5. Durée et renouvellement automatique

La durée du présent accord est d'un an et sera automatiquement renouvelée à chaque date anniversaire, à moins qu'il n'y soit mis fin plus tôt

(a) par vous en fournissant un avis écrit à Isagenix en suivant les procédures énoncées à la section 6, Droits de résiliation, ou

(b) par Isagenix avec ou sans avis. L'accord peut être résilié automatiquement si vous n'avez pas effectué d'achats de produits donnant droit à une commission pendant une période de douze mois consécutifs.

6. Droits de résiliation

Vous pouvez résilier votre compte et l'accord à tout moment, pour quelque raison que ce soit, par le biais de votre compte en ligne Isagenix ou en soumettant un avis de résiliation écrit à Isagenix de l'une des façons suivantes:

Courrier/Courrier : Isagenix International, LLC Attn : Account Requests 155 E. Rivulon Blvd Gilbert, AZ 85297

Télécopieur : (480)636-5386

Courriel : de votre adresse de courriel figurant dans les dossiers d'Isagenix à AccountRequests@IsagenixCorp.com

L'avis écrit doit porter votre signature (à moins qu'il ne soit envoyé par courriel à partir de votre adresse électronique figurant dans les dossiers d'Isagenix), votre nom en lettres moulées, votre adresse et votre numéro de compte ou d'identification de client Isagenix. Isagenix peut résilier votre compte et votre contrat à tout moment, pour quelque raison que ce soit, avec ou sans préavis. Votre adhésion sera automatiquement résiliée si vous n'avez effectué aucun achat de produits donnant droit à une commission pendant une période de 12 mois consécutifs.

7. Programme de récompenses par abonnement (auto-livraison) d'Isagenix

Pour plus de commodité, vous pouvez participer à notre programme optionnel de récompenses par abonnement, dans le cadre duquel Isagenix vous livrera de façon pratique vos produits Isagenix sur sélection, selon un calendrier récurrent. La participation est soumise aux Conditions générales de l'Entente de récompenses par abonnement et nécessite l'acceptation de celles-ci. En participant, vous comprenez que les expéditions des produits que vous avez sélectionnés se feront sans aucune autre action de votre part. Vous êtes la seule personne autorisée à établir, annuler ou modifier votre participation au programme d'auto-livraison ou à autoriser d'autres personnes à le faire en votre nom. Vous pouvez annuler votre participation ou modifier vos sélections de produits Récompenses d'abonnement en ligne par le biais de votre compte Isagenix en ligne et par d'autres moyens établis par Isagenix. Les changements de sélection de produits demandés doivent être reçus par Isagenix au moins un jour ouvrable avant la date de traitement prévue pour votre commande, sinon les changements ne seront pas mis en œuvre avant la prochaine commande prévue. L'avis d'annulation doit être reçu par Isagenix au moins un jour ouvrable avant la date de traitement prévue d'une commande pour être effectif pour cette commande. Les commandes futures seront annulées. Jusqu'à ce que vous avisiez Isagenix de votre annulation, votre participation au programme se poursuivra. Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le service clientèle d'Isagenix au (877) 877-8111 pendant les activités commerciales normales.

8. Données personnelles et vie privée

Vous comprenez et reconnaissez que vous êtes soumis à la Politique de confidentialité d'Isagenix qui se trouve ici ou sur le site Isagenix.com, et qui est incorporée aux présentes comme faisant partie intégrante de ces Conditions générales. En outre, vous reconnaissez avoir lu et compris la politique de confidentialité, et consentez à l'utilisation de toute information personnelle que vous fournissez sous réserve des conditions du présent accord et de la politique de confidentialité.

Les données personnelles divulguées lors de l'établissement de votre compte, ainsi que les données personnelles recueillies dans le cadre de l'exécution de nos obligations, sont nécessaires pour permettre à Isagenix d'exploiter et de coordonner notre réseau de distribution et de s'acquitter de nos obligations en vertu du présent accord et d'autres accords. Les données collectées sont utilisées par les services internes d'Isagenix et les prestataires de services autorisés participant à l'exploitation et à la gestion du réseau de distribution. En conséquence, vous consentez à la divulgation vos nom, numéro(s) de téléphone, numéro de télécopieur, comptes de médias sociaux, et/ou adresse(s) électronique(s), adresse(s) de livraison et autres coordonnées figurant sur votre demande ou mises à jour, ainsi que les informations concernant vos achats Isagenix (à l'exclusion des informations relatives à votre carte de paiement/compte), aux services internes d'Isagenix, aux prestataires de services autorisés, au parrain inscription, au parrain placement et à l'équipe d'assistance. (Les définitions de parrainage d'inscription, parrainage de placement et équipe de soutien, ainsi que d'autres détails connexes, se trouvent dans les politiques et procédures d'Isagenix disponibles sur le site Isagenix.com). Vous acceptez qu'Isagenix ou une partie agissant en son nom puisse vous contacter par téléphone à l'aide d'une technologie automatisée (par exemple, un composeur automatique ou une messagerie préenregistrée), par messagerie texte et par courriel, et vous consentez et acceptez d'être contacté de cette manière au(x) numéro(s) de téléphone et de télécopieur et à l'(aux) adresse(s) de courriel que vous fournissez. Les tarifs standard de votre opérateur pour les messages et les données s'appliqueront aux appels et aux messages textuels.

Si vous souhaitez ne plus recevoir de courriels promotionnels, vous pouvez vous désabonner de notre liste de courriels promotionnels en suivant les options de désabonnement figurant dans le courriel promotionnel lui-même ou en vous rendant sur votre compte en ligne Isagenix pour gérer vos préférences et désélectionner les types d'informations que vous ne souhaitez pas recevoir. Vous continuerez à recevoir des courriels concernant les activités commerciales, quelles que soient les préférences de courriel choisies. Si vous souhaitez ne pas recevoir d'appels ou de textes promotionnels, vous pouvez le faire en allant sur votre compte pour gérer vos préférences et désélectionner les types d'informations que vous ne souhaitez pas recevoir, ou en répondant comme indiqué pour permettre le refus sur le texte lui-même. Vous pouvez refuser les appels téléphoniques

promotionnels en demandant simplement d'être inscrit sur notre liste de personnes à ne pas contacter. Vous pouvez également refuser de recevoir des textes ou des appels en contactant le service clientèle au (877) 877-8111. Vous reconnaissez que vous n'êtes pas tenu de donner votre consentement de recevoir des courriels, des textes ou des appels promotionnels comme condition pour être un client. Isagenix se réserve le droit de modifier la fréquence des messages à tout moment (c'est-à-dire que nous pouvons modifier la fréquence des textes que vous recevez dans le cadre de ce programme). Nous vous aviserons par texto si nous modifions la fréquence et vous donnerons la possibilité de vous désabonner. Dans le cas où vous. Si vous changez ou désactivez votre numéro de téléphone mobile, il vous incombe d'en aviser Isagenix en composant le numéro sans frais (877) 877-8111 ou en envoyant un courriel à Support@IsagenixCorp.com pour que votre numéro de téléphone mobile soit retiré. Isagenix et toute tierce partie connexe ne sont pas responsables des violations de la loi causées par une défaillance ou un mauvais fonctionnement du réseau de l'entreprise de télécommunications.

EN SOUMETTANT CETTE DEMANDE, VOUS AUTORISEZ ISAGENIX, SES AFFILIÉS, SES ASSOCIÉS INDÉPENDANTS ET SES REPRÉSENTANTS À VOUS CONTACTER PAR TÉLÉPHONE, FAX, COURRIER, MÉDIAS SOCIAUX ET COURRIEL CONCERNANT LES QUESTIONS LIÉES À ISAGENIX.

9. Utilisation du nom, de la ressemblance, de l'image et/ou des témoignages à des fins promotionnelles

En créant un compte de membre client Isagenix, vous autorisez et consentez à l'utilisation illimitée par Isagenix de votre nom, de votre ressemblance, de votre image et/ou de vos témoignages dans le cadre de la vente, de la publicité, du marketing, de la promotion ou de toute autre forme de promotion des produits, des événements ou de l'opportunité Isagenix, à l'échelle mondiale et par le biais de tout type de média, sans qu'aucune rémunération ou autre contrepartie ne vous soit versée.

10. Les produits sont réservés à un usage personnel et ne peuvent être revendus.

En tant que client, vous avez le droit d'acheter des produits Isagenix à des prix réduits. Vos achats de produits doivent être destinés à votre usage personnel ou à celui de votre ménage immédiat seulement, et vous acceptez de ne pas revendre ou fournir des produits Isagenix à d'autres personnes. (" Ménage immédiat " signifie votre conjoint et les enfants à votre charge vivant dans la même maison que vous). Vous acceptez de ne pas offrir, exposer ou vendre, ou faciliter l'offre, l'exposition ou la vente de produits Isagenix à d'autres personnes ou la vente de produits Isagenix de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement par tout intermédiaire ou instrument, y compris les sites d'enchères en ligne, tels que eBay ou Amazon, les sites de commerce électronique, les sites de vente au détail, les bazars, les marchés aux puces, et ainsi de suite. Ces obligations et interdictions perdurent même après toute résiliation ou annulation de votre relation avec Isagenix. Si vous n'êtes pas satisfait d'un produit, veuillez nous contacter pour obtenir des informations concernant les remboursements.

11. Parrainage

Vous comprenez qu'en tant que client, vous ne pouvez pas parrainer d'autres personnes en tant qu'Associés Indépendants, Partenaires de Marque ou clients d'Isagenix, et vous n'avez pas le droit de participer au plan de rémunération des équipes ou à la Commission des Partenaires de Marque Programme. Si vous souhaitez devenir Associé ou Partenaire de marque, vous devez remplir toutes les exigences applicables. Veuillez contacter le service clientèle d'Isagenix au (877) 877-8111 pour de plus amples informations.

12. Limites du nombre de comptes d'adhésion à Isagenix

Un seul compte d'adhésion Isagenix est autorisé par personne. Un couple marié, y compris les conjoints de fait, (collectivement " conjoint(s) ") peut créer un compte conjoint. Les conjoints qui souhaitent avoir des comptes séparés doivent chacun créer leur propre compte et doivent être placés dans la même ligne de Parrainage. Une fois votre compte créé, vous ne pouvez pas changer de parrain, d'inscription ou de placement autrement que dans la mesure permise par les politiques d'Isagenix. (Veuillez contacter le service de conformité d'Isagenix à l'adresse Compliance@IsagenixCorp.com si vous avez des questions).

13. Pas d'affectation

Vous ne pouvez pas transférer ou céder votre Position de client ou déléguer des droits ou des devoirs en vertu du présent Accord sans le consentement écrit préalable d'Isagenix. Toute tentative de transfert ou de cession ou de délégation sans le consentement écrit préalable d'un membre de l'équipe du Directeur exécutif d'Isagenix (vice-président ou supérieur) est inefficace et nulle ab initio. Isagenix a le droit de transférer ou de céder tout ou partie de ses droits et de déléguer tout ou partie de ses obligations en vertu du présent accord sans consentement ni préavis.

14. Résolution des litiges / Arbitrage confidentiel

(a) TOUT CONTROVERSEMENT OU RÉCLAMATION ENTRE VOUS ET ISAGENIX, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE RÉCLAMATION DÉCOULANT DE , OU RELATIVE À, (i) LA DEMANDE D'ADHÉSION ET LA CONVENTION D'ADHÉSION DU CLIENT, Y COMPRIS LES PRÉSENTES CONDITIONS, OU LA VIOLATION DE CELLES-CI, Y COMPRIS LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES, OU LA VIOLATION DE CELLES - CI , OU (ii) L'ACHAT, L'UTILISATION OU LA VENTE DE PRODUITS ISAGENIX SERONT REGLEES PAR ARBITRAGE CONFIDENTIEL. LES PARTIES S'EFFORCERONT DE BONNE FOI DE CONVENIR MUTUELLEMENT DU CHOIX D'UN ARBITRE OU D'UN PRESTATAIRE TIERS CHARGÉ DE MENER L'ARBITRAGE. EN L'ABSENCE D'UN TEL ACCORD, L'ARBITRAGE SERA ADMINISTRÉ PAR JAMS. LA SENTENCE RENDUE PAR L'ARBITRE PEUT ÊTRE INSCRITE

DANS TOUT TRIBUNAL AYANT DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE D'ARBITRAGE. JURIDICTION EN LA MATIÈRE. SI VOUS DÉPOSEZ UNE RÉCLAMATION OU UNE DEMANDE RECONVENTIONNELLE À L'ENCONTRE D'ISAGENIX, VOUS NE POUVEZ LE FAIRE QU'À TITRE INDIVIDUEL ET NON AVEC UNE AUTRE PERSONNE OU DANS LE CADRE D'UN RECOURS COLLECTIF. VOUS RENONCEZ À TOUT DROIT À UN PROCÈS AVEC JURY OU À TOUT TRIBUNAL.

Toutes les procédures d'arbitrage se déroulent dans le Département de Maricopa, État d'Arizona, à moins que les lois de la juridiction dans laquelle vous résidez ne requièrent expressément l'application de ses lois, auquel cas l'arbitrage se déroule dans la capitale de cet État la compétence. Au moins un arbitre doit être un avocat expérimenté en matière d'activités commerciales et de marketing relationnel. L'arbitrage est confidentiel et ni les parties ni le(s) arbitre(s) ne peuvent divulguer l'existence, le contenu ou les résultats d'un arbitrage sans l'accord écrit préalable des deux parties. Chaque partie à l'arbitrage est responsable de ses propres frais et dépenses, y compris les frais d'avocat et de dépôt ; toutefois, l'arbitre a toute latitude pour Récompenser la partie gagnante pour ses frais d'avocat et autres dépenses. La décision de l'arbitre est définitive et contraignante pour les parties. Cette entente d'arbitrage survivra à toute résiliation ou expiration de votre relation avec Isagenix.

(b) Aucune disposition de la clause d'arbitrage n'interdit à l'une ou l'autre partie d'obtenir une injonction temporaire, une injonction préliminaire, une injonction permanente ou toute autre mesure de redressement équitable disponible pour sauvegarder et protéger les intérêts de la partie avant, pendant ou après l'introduction d'une procédure d'arbitrage ou autre, ou en attendant le prononcé d'une décision ou d'une Récompense dans le cadre d'un arbitrage ou d'une autre procédure. Le(s) arbitre(s) sera(ont) habilité(s) à maintenir la mesure d'injonction et à rendre une ordonnance permanente accordant une telle mesure.

(c) En outre, aucune disposition de la clause d'arbitrage n'empêche Isagenix d'intenter une action en justice pour identifier des personnes inconnues, y compris, mais sans s'y limiter, des clients ou des Associés Indépendants non identifiés, qui pourraient vendre des produits Isagenix sur Internet, faire du cybersquattage, enregistrer ou utiliser des marques de commerce Isagenix ou des noms de domaine semblables au point de prêter à confusion, ou produire de la marchandise Isagenix sans autorisation. S'il s'avère qu'une personne non identifiée précédemment est un client ou un Associé Indépendant, Isagenix peut prendre d'autres mesures à l'encontre de ces personnes en vertu de la présente disposition d'arbitrage. Le dépôt d'une poursuite et la prise de toute mesure dans le cadre de cette poursuite pour identifier les personnes inconnues ne constituent pas une renonciation à tout droit ou obligation énoncé dans la disposition relative à l'arbitrage.

(d) Dans l'éventualité où toute réclamation ou controverse entre vous et Isagenix n'est pas soumise à l'arbitrage tel que décrit ci-dessus, les lois de l'État de l'Arizona prévaudront, sans égard aux principes de conflit de lois, et les parties conviennent que la juridiction et le lieu appropriés seront les tribunaux d'État et fédéraux de l'Arizona. En cas de litige à des fins juridictionnelles, les personnes résidant en Louisiane ont le droit d'introduire une réclamation ou une action en justice dans la juridiction de Louisiane et le droit applicable est le droit louisianais. Si les lois de votre lieu de résidence imposent des exigences différentes ou supplémentaires à celles énoncées dans les présentes Conditions générales, les présentes Conditions générales seront considérées comme modifiées conformément à ces lois dans cette juridiction uniquement et toutes les autres conditions resteront valables et applicables.

(e) EN CRÉANT UN COMPTE CLIENT ISAGENIX, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR LES DISPOSITIONS D'ARBITRAGE CI-DESSUS.

15. Divers

Chacune des clauses des présentes Conditions générales s'applique séparément. Si un tribunal ou une autorité compétente décide que l'une d'entre elles est illégale ou inapplicable, les autres clauses resteront pleinement en vigueur. Le fait qu'Isagenix n'applique pas l'une des dispositions des présentes ne sera pas considéré comme une renonciation à son caractère exécutoire. Isagenix peut modifier le présent accord, y compris les présentes Conditions générales, à tout moment. Un avis de ces modifications vous sera fourni à l'avance par Isagenix en publiant une version mise à jour des Conditions générales en ligne sur Isagenix.com, en l'affichant sur votre compte en ligne, en vous envoyant un lien, par courriel, ou par tout autre moyen jugé raisonnable par Isagenix. Vous acceptez d'être lié par toutes ces modifications et comprenez que votre seul recours si vous ne les acceptez pas est de résilier le présent accord. Le fait de passer une commande après la publication d'un amendement ou d'une version révisée constituera votre acceptation de cet amendement ou de cette version révisée.

CONTACTEZ-NOUS

Courriel : Support@IsagenixCorp.com

Téléphone : (877) 877-8111

Télécopieur : (480) 636-5386

Lettre : Isagenix International, LLC ; Attention : Service clientèle, 155 E. Rivulon Blvd, Gilbert, AZ 85297